

## II-La médecine et l'homéopathie face à leurs choix et leurs obligations...

S'il se veut exposer au grand public et au corps médical, des *'Pages choisies d'Homéopathie et l'esquisse d'une bibliographie méthodique de la Doctrine'*<sup>1</sup> avec pour intitulé de collection 'Documents authentiques sur une doctrine mystérieuse', le titre de l'ouvrage publié en 1947 par le Professeur M. Lavarenne, professeur à la faculté de lettres de Clermont Ferrand et primé par la médailles de vermeil de la Faculté de médecine est déjà évocateur...

Il en dit long sur ce qui, déjà, interpellait au point de créer discorde et remue-ménage jusqu'aux plus hautes instances de l'état...

Cette suite et fin des deux volets précédents qui rappelaient<sup>2</sup> le procès intenté en 1858 par des opposants à l'homéopathie et le débat la concernant devant l'Assemblée nationale puis le Sénat, ne peuvent donc que laisser rêveur, tout comme la réponse du Conseil d'état évoquée ici.

Les évènements qui, à partir d'un banal problème d'héritage contesté par certains légataires a fait reconnaître l'hôpital Saint Jacques comme 'établissement d'utilité publique' - dès lors autorisé à recevoir ce qui lui a été octroyé - sont propédeutiques quant à ce qui, imprévisible, peut modifier le cours des choses...

Ce qui advient par la suite illustre bien l'impossibilité de prévoir quoique ce soit. Le 'Il faut que vous soyez bien forts déjà, pour exciter de pareilles craintes et de pareilles inimitiés' énoncé avec hargne par un des opposants appartenant à l'Association des médecins de France en dit long sur le climat qui entourait déjà l'homéopathie et ce qu'elle soulevait de colère vu ce qu'elle véhiculait bien malgré elle .

Le fait que le gouvernement 'qui scrutait si bien l'opinion avant d'agir, s'était déjà passé des avis de la Faculté vers la fin de son règne' n'en ait pas supporté l'ingérence- ce qui 'produisit exactement l'inverse de l'effet escompté'- montre ici à quel point rien n'est jamais acquis.

De fait, froissé et 'informé des dessous de l'affaire', estimant inadmissible le rapport de dernière heure imposé par une manœuvre politico-médicale' le Conseil d'état a finalement et contre toute attente réagi à l'encontre de ce qui était prévu.

Voulant éviter toute manœuvre politique contre le Cabinet ministériel, ce qui concernait la Société homéopathique fut retiré, mais l'hôpital Saint Jacques fût conservé' et 'reconnu d'utilité publique'...'La question scientifique s'estompa derrière une question de bienfaisance'.

Etrange épilogue que celui-ci...Relayant comme par le passé ce qu'elle peut représenter de 'médecine populaire', il ne se débarrasse pas de l'homéopathie puisque l'accès aux plus pauvres se voit conservé et lui donne droit de cité, mais tout en même temps, il ne lui reconnaît pas la valeur 'scientifique' exigée par les tenants de la Faculté de médecine.

Etonnante répétition...

Elle ne peut que rappeler le conflit qui, déjà présent au temps d'Hahnemann, se maintient à l'heure actuelle ; à la différence près que les avancées en matière scientifique amènent maintenant une exigence de preuves plus patentes, encadrées et imposées et que, si l'on ne se réfère **qu'aux** résultats d'expériences faites en 'double aveugle', une faille dans laquelle s'engouffreront les puristes du 'Scientifique' pur et dur et du paradigme mécaniste, ne pourra toujours, que se voir opposée.

---

<sup>1</sup> Editions Magnard, 107 Bd. Raspail. Paris 6°

<sup>2</sup> - dans un chapitre intitulé : 'Polémiques et controverses' un ouvrage de Charles Janot intitulé : 'Histoire de l'homéopathie française'.1936. Chez l'auteur.70 rue Boucicaut. Fontenay aux roses. Seine.

Faut-il reconnaître que, malgré bien des résultats cliniques et expérimentaux, le homéopathes auront toujours face à eux des arguments d'autant plus féroces qu'ils s'appuient sur un modèle différent et que leur approche de la maladie et du malade sont spécifiques et, de ce fait même, refusées pour des raisons diverses par les tenants de la pensée en cours.'

Il n'est pas pire sourd que celui qui ne veut pas entendre'. La solution adoptée à l'heure actuelle est à l'image de celle relatée dans les écrits proposés ici...Pourtant même si 'les jeux semblent faits', profilant le spectre souhaité de la mort de l'homéopathie, gardons dans l'idée qu'ils peuvent aussi subir d'autres retournements ou rebondissements...Le Corps vivant a des ressources imprévisibles qui défient toute anticipation... Espérons, qu'une fois de plus, le vent tourne à nouveau en faveur de la discipline hahnemannienne et qu'elle puisse maintenir son apport tant sur le plan du soin que sur celui de la connaissance de l'humain face à la maladie...

Docteur Genevieve Ziegel